

QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Mars 2018 • volume 17 numéro 1 • Poste publications 40031485

LA RÉORGANISATION DU RÉSEAU : UN ÉTAT DE SITUATION

- Réorganisation : tour d'horizon
- Un registre partagé pour le logement subventionné à Québec
- Rencontre des intervenants sociocommunautaires



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

rohq.qc.ca

Sommaire

Directrice générale : [Martine Lévesque](#)
Responsable des communications : [Alexandra Lenoir](#)

ADMINISTRATEURS

Monique St-Laurent 01-11 – 418 722-8285
Yves Larouche 02 – 418 276-4287
France Morneau Boivin 03-12 – 418 833-1490
Robert De Nobile 04-17 – 819 372-9773
Vacant 05
Vacant 13-14-16
Dominique Godbout 07-15 – 819 568-5223
Rita B. Barrette 08 – 819 333-9266
Guy Berthe 09 – 418 962-9848
Hélène Bohémier 06 – 514 868-3735
Sylvie Lafontaine – 450 372-1300
Sylvain Boily – 450 670-2733
Monique Collin – 418 782-1303

COLLABORATION AUX TEXTES

Robert De Nobile, Alexandra Lenoir, Martine Lévesque,
Jacques Laliberté, Chantal Pellerin, Lynda Dubé, Francis Gagnon,
René Babin, Stéphanie Radziszewski, Janie Houle,
Denis Robitaille, Sébastien Olivier

Impression : [Imprimerie BourgRoyal](#)
Conception graphique et infographie : [Élan création](#)

Tirage : 4 500 exemplaires
Version électronique : www.rohq.qc.ca
Fréquence : 4 numéros / an
Dépôt légal : [Bibliothèque nationale](#)
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ. Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

1135, Grande Allée Ouest, bureau 170
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
Télé. : 418 527-6382
rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca



Le point de vue du président



Propos de la directrice générale



Programme du congrès 2018



La réorganisation du réseau
des offices d'habitation du Québec



Flash sur mon quartier! : production d'une trousse
d'accompagnement pour les OMH
et quelques résultats préliminaires



Comment rendre vos logements sûrs,
confortables et accessibles aux gens de tout âge,
quelles que soient leurs capacités



Un registre partagé pour le logement subventionné
à Québec

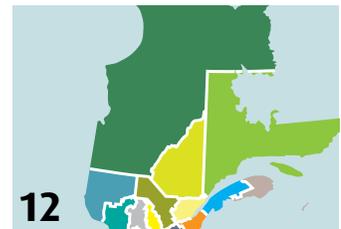
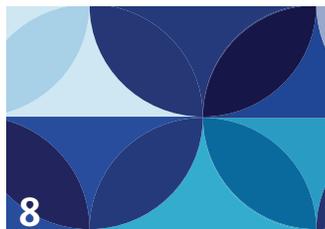


Rencontre des intervenants sociocommunautaires



Forum national sur le soutien communautaire en
logement social

Date de tombée du prochain Quadrilatère :
4 mai 2018





Le point de vue du président

PAR ROBERT DE NOBILE, PRÉSIDENT DU ROHQ

Depuis déjà tout près de trois années, le réseau des offices d'habitation du Québec est entré dans une vaste réforme, instaurée par le gouvernement du Québec et visant à optimiser la gestion du programme HLM. Cette opération, comme vous le savez, passe par la réduction du nombre d'organismes intervenant dans la gestion des HLM. Bien que ce ne soit pas la première fois que notre réseau ait à effectuer ce type de changement¹, cette réorganisation est certainement la plus agressive que nous ayons eu à vivre. En effet, le « seuil de performance minimal »² de 100 logements, imposé par la SHQ, a eu un grand impact sur nos membres, surtout lorsque l'on sait que notre réseau se constituait de plus de 475 offices de 100 logements et moins.

La réforme suit toujours son cours. Nous commençons néanmoins à voir les fruits du dur travail des offices puisqu'il y en a tout près de 60 % qui sont maintenant regroupés ou en processus de regroupement. Sans faire un bilan définitif, ce qui serait de toute façon hâtif de ma part, j'aimerais dans les prochaines lignes faire un état des lieux pour, par la suite, ouvrir sur les défis futurs avec lesquels nous aurons à composer.

Une réforme à coûts presque nuls

L'entrée au pouvoir du gouvernement libéral en 2014 a été, entre autres, marquée par le début de plusieurs réformes affectant le milieu public, que ce soit les ministères ou encore des organismes. L'objectif était de contrôler plus efficacement les dépenses des programmes afin que les fonds publics répondent à des besoins prioritaires des OH et que leur administration se fasse efficacement. Parmi les réformes les plus marquantes, nous pouvons, entre autres, mentionner la révision des structures de gestion en santé, ou encore le transfert des responsabilités des CLD aux MRC et l'abolition des CRÉ. C'est ainsi qu'en mars 2015, le ROHQ était convoqué à la SHQ pour se faire annoncer que, tout comme d'autres secteurs publics, les offices d'habitation allaient également devoir connaître une réforme et que celle-ci allait passer par une réduction de leur nombre alors en fonction. Le *statu quo* était impossible. La logique derrière la restructuration était ultimement de faire en sorte que les organismes soient davantage performants et capables d'assurer plus de compétences et de donner plus de services aux locataires.³

Après plusieurs mois de pourparlers et de négociations, les paramètres de la réorganisation des OH étaient fixés. Toutefois, à la grande différence d'autres secteurs, celle de notre réseau allait être plutôt douce. Le ROHQ avait en effet défendu l'idée, auprès du gouvernement, que pour avoir de meilleurs résultats, cette restructuration allait devoir se faire dans la concertation en prenant en considération les réalités régionales.

Les offices d'habitation allaient donc devoir s'asseoir et décider eux-mêmes de la forme que la nouvelle organisation allait prendre, en fonction bien entendu, des critères préalablement mis de l'avant par le gouvernement.

Cette façon de procéder a eu de grands avantages. Comme nous le constatons présentement, les nouveaux OH émergent des regroupements le font au terme d'un processus de concertation et par rapport à des affiliations « naturelles » qui ne sont pas nécessairement liées à un territoire administratif. De plus, contrairement à plusieurs réformes qui ont été effectuées dans d'autres milieux, celle qui nous concerne s'est quasiment faite à coûts nuls, les OH s'étant en grande partie chargés du processus de réorganisation.

¹ Les fusions municipales en 2002 avaient également amené certains offices à se regrouper.

² Société d'habitation du Québec (2016) *Restructuration du réseau des offices d'habitation du Québec, Guide d'accompagnement*. SHQ, Québec. p.5.

³ Ibid. p.6.



Une réforme ne s'effectue généralement pas sans difficulté

Le cheminement est évidemment plus long que ce que nous avons pu anticiper, mais il est bien rare que dans le monde politique et administratif les choses se déroulent aussi rapidement qu'on le voudrait. Tout au long de cette réforme, plusieurs événements ont ralenti le processus de réorganisation et ont causé des périodes d'incertitude. Parmi les plus marquants, nous pouvons, entre autres, parler du fait que, depuis le début de la réorganisation, nous en sommes au troisième ministre du MAMOT et au deuxième PDG de la SHQ. Ces modifications politico-administratives se sont mêlées à des périodes de changements et de stagnation au sein même de la SHQ, ce qui a grandement ralenti tout le processus administratif et informatif qui aurait dû accompagner la réforme et les OH.

De plus, nous n'avions pas anticipé que la réorganisation des OH deviendrait un enjeu important pour la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) et l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ). Après quelques frictions politiques, nous avons toutefois réussi à négocier une entente de partenariat avec ces organisations qui facilite grandement le déroulement de la restructuration.

Les prochains défis pour le réseau des OH

Le mois de mars 2018 a sonné le commencement d'une quatrième année de réforme. Nous devrions théoriquement voir la majeure partie des nouveaux OH émerger cette année et durant 2019. Avec un nouveau réseau ayant de plus grands offices, étant mieux structuré, et ayant plus de responsabilités, d'autres défis se posent et devront être prioritaires pour le gouvernement. Nous pensons, entre autres, à l'implantation de mécanismes d'accès pour les requérants pour l'ensemble du logement social et communautaire tel que le souhaite le ministre Thériault, d'un financement adéquat pour le développement social et communautaire, puis à l'implantation de contrats de performance qui permettraient aux OH d'être davantage autonomes et de gérer par résultats. Ce sont des dossiers prioritaires pour le ROHQ et qui prendront de plus en plus de place, maintenant que la réforme se termine graduellement.

Avant de terminer, il est nécessaire de souligner qu'au-delà des changements organisationnels, la réorganisation du réseau des OH aura également eu un visage humain. Ce sont effectivement plusieurs directeurs à temps partiel qui ont travaillé à cette réforme, et ce, même en sachant que leurs fonctions au sein de la nouvelle organisation allaient forcément changer. Si cette réorganisation a pu fonctionner, c'est en grande partie dû au dynamisme et au dévouement des directeurs à temps partiel. Nous ne saurons jamais vous dire assez merci. ■

CONCOURS
PROFITEZ DE LA VIE

avec La Capitale

PLUS DE
220 000 \$
EN PRIX À GAGNER¹



STE-FOY
BEAUPORT
NISSAN



Indian
MOTORCYCLE

POLARIS

ProLite

IMPORTATIONS
THIBAUT
WWW.IMPORTATIONSTHIBAUT.COM

PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU

Participez dès maintenant!

partenaires.lacapitale.com/rohq

1 855 441-6018



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC



La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. | 1. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/rohq. Le concours se déroule du 1^{er} juillet 2017 au 31 octobre 2018. La valeur des 10 prix varie entre 1 474 \$ et 43 800 \$. Chacun des véhicules à gagner est assorti d'une protection Airmedic à vie valant environ 9 500 \$ et, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 222 474 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Chaque gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Images à titre indicatif seulement. Les prix remis peuvent varier.



La toute première Stratégie nationale sur le logement du Canada

Un plan de 40 milliards de dollars sur 10 ans pour qu'un plus grand nombre de Canadiens aient **un chez-soi d'abord**.





Informer, prévenir, intervenir

PAR MARTINE LÉVESQUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ROHQ

Dans seulement quelques semaines, nous nous retrouverons une fois de plus à Québec pour souligner le 46^e congrès annuel du ROHQ. Cette année, le thème *Informer, prévenir, intervenir* se traduit par une volonté de proposer des conférences à travers lesquelles vous pourrez puiser des connaissances et de l'inspiration afin de les ancrer concrètement dans le champ d'action de vos offices.

Les formations traiteront de la gestion du risque en matière immobilière, de la gouvernance, ainsi que de la gestion des milieux de travail. Dans le premier cas, la conférence de M. Alain Hamel vous permettra d'en apprendre plus sur les responsabilités des OH en matière de gestion immobilière et d'interventions préventives. La gouvernance sera, quant à elle, abordée dans une formation donnée par M^{me} Mireille Nadeau. Celle-ci mettra en relief les rôles et les responsabilités d'un conseil d'administration et toute l'importance qu'il revêt pour un OH. Puis, la gestion des milieux de travail sera abordée par M^{me} Marie-France Savard dans une formation qui traitera de l'intérêt et de la façon d'établir des relations respectueuses et harmonieuses entre les employés et les locataires des offices. Cet aspect est particulièrement intéressant pour les OH qui doivent composer avec une clientèle difficile.

Nous aurons également la chance d'aborder certains enjeux touchant directement les OH. Les professeurs Paul Morin et Isabelle Lacroix nous présenteront, dans un premier temps, une analyse du processus de restructuration des OH. Celle-ci émerge d'une recherche qui est présentement conduite par les deux chercheurs.

Nous en apprendrons aussi davantage sur le registre partagé pour le logement subventionné au Québec : par la présentation de deux projets pilotes. Un projet de partenariat en logement social et communautaire pour offrir aux citoyens un nouvel outil donnant accès à un logement subventionné en vertu des programmes HLM public et privé et PSL. Une porte d'entrée unique, un outil pour le citoyen afin de choisir la formule d'habitation qui lui convient et un outil lui permettant de connaître l'offre de logement social et communautaire.

En effet, depuis quelques années déjà, cette idée avait été mise de l'avant par le ROHQ et plusieurs offices d'habitation. Les

différentes interventions ont porté fruit puisque depuis maintenant plusieurs mois, des projets pilotes sont menés par des offices et d'autres organismes de logements sociaux et communautaires. Les exemples de l'Office d'habitation de Québec et de l'Office d'habitation de Laval seront présentés au congrès. Mentionnons d'ailleurs à ce sujet que la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, M^{me} Lise Thériault a annoncé en décembre 2017 la mise en place d'un comité, auquel le ROHQ participe, visant la création d'un guichet unique pour les demandeurs de logements sociaux et ayant comme cible 3 objectifs : simplifier le processus pour les demandeurs et optimiser l'accès au logement; assurer l'équité dans le traitement des demandes; améliorer la vision des besoins en matière de logement social sur l'ensemble du territoire du Québec.

Le dossier de la réorganisation du réseau, sans occuper une place majeure dans le programme du congrès, a tout de même mobilisé une grande proportion de notre réseau. Vous trouverez d'ailleurs dans le Quadrilatère un état de situation. Afin d'accompagner les OH sur le terrain et favoriser la concertation, le ROHQ s'est adjoint, il y a maintenant un an, les services d'un consultant pour répondre aux besoins des OH impactés par la réorganisation. Ainsi, à ce jour, le ROHQ a accompagné 45 projets de regroupement ce qui représente 945 heures d'intervention sur le terrain.

Pour terminer, je vous convie de nouveau à l'Assemblée générale annuelle du ROHQ qui se déroulera le vendredi matin, 11 mai, dès 8 h 30. Le cahier des propositions sera disponible à partir du 9 avril sur notre site Internet dans la section *congrès annuel*. Nous vous attendons en grand nombre à cet important rendez-vous qu'est le congrès annuel du ROHQ. C'est votre congrès! En espérant avoir la chance de vous saluer de vive voix. ■

PROGRAMME DU CONGRÈS 2018 10•11 MAI

INFORMER • PRÉVENIR • INTERVENIR**MERCREDI 9 MAI**

14 h 30

AGA RCREOMHQ

15 h 30

AGA COGIWEB**JEUDI 10 MAI • LE CONGRÈS***Animation, M^{me} Françoise Guénette, journaliste*

7 h – 16 h

Période d'inscription congrès ROHQ

7 h 30 – 17 h

Visite du Salon de l'habitation sociale et café d'accueil

8 h 30

**Mot de bienvenue
Président du ROHQ, M. Robert
De Nobile**

8 h 45

**Un réseau en transition**
Échanges avec M^e Guylaine Marcoux, présidente-directrice générale, Société d'habitation du Québec et M. Robert De Nobile, président du ROHQ

10 h

Pause et visite du Salon de l'habitation sociale

10 h 45

Diamant ou poussière: comment briller sous pression tandis que d'autres s'effondrent?

Dr Amir Georges Sabongui, Ph. D., vous invite à une présentation dynamique et interactive au cours de laquelle il vous apprendra à maîtriser votre stress pour retrouver votre énergie et votre passion, reprendre le contrôle de votre vie et transformer votre stress en potentiel allié.

Ensuite... à l'action! Grâce à des conseils pratiques et concrets, vous aurez la chance de dresser un plan d'action personnalisé pour apprivoiser votre stress et briller, même sous pression comme les diamants, au lieu de s'effondrer comme de la poussière! Le Dr Amir Georges Sabongui, Ph. D., est un psychologue et conférencier chevronné, très prisé pour son humour et son dynamisme. Il détient un doctorat en psychologie et est spécialiste de la résilience et des solutions de leadership organisationnelles.

12 h 30

**Dîner****Mot de M^{me} Lise Thériault,
Ministre responsable de la Protection des
consommateurs et de l'Habitation**14 h 30 **CHOIX DE 3 FORMATIONS**

1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : GAGE DE SÉCURITÉ DANS LES OFFICES ?

En quoi le conseil d'administration peut-il et doit-il représenter un gage de sécurité dans les offices ?

Une saine gouvernance prend notamment appui sur le fait qu'une organisation ou un organisme est administré par un conseil d'administration. Or, au-delà de son existence dans la structure de gouvernance, il se doit d'exercer pleinement ses obligations, ses rôles et responsabilités. En ce sens, il est en quelque sorte le « gardien de sécurité » qui doit veiller au respect des intérêts des parties prenantes et s'assurer d'une gestion saine et prudente.

Cette formation vise à offrir aux membres des conseils d'administration des offices, une opportunité de partager une vision commune et renouvelée des éléments de base à connaître lorsqu'on fait partie d'un conseil d'administration d'office, comme par exemple : le sens d'une gouvernance, vos obligations, rôles et responsabilités, le fonctionnement des comités.



Mireille Nadeau, est coach professionnelle certifiée PCC, formatrice et conférencière en gestion, leadership et gouvernance. Cumulant 30 années d'expériences auprès de gestionnaires et administrateurs de différentes organisations publiques et privées, elle accompagne le ROHQ et intervient comme formatrice et conférencière dans le réseau des offices d'habitation depuis maintenant 9 ans.

2 DES BÂTIMENTS SAINS: PRÉVENTION, CARACTÉRISATION DES RISQUES, GESTION DES INTERVENTIONS ET DES INTERVENANTS

Les facteurs pouvant affecter la qualité des environnements intérieurs sont nombreux et variés. Chaque problématique a une origine, qu'elle soit mécanique, structurale ou parasitaire. Des outils d'aide au diagnostic de même que de multiples solutions curatives existent pour en limiter les impacts.

Il est important pour un gestionnaire immobilier d'avoir les outils en main pour bien évaluer les techniques et les approches visant à atténuer certaines conséquences néfastes tant aux immeubles qu'aux occupants.

Cette session d'information vous permettra de mieux diriger votre personnel vers les bonnes ressources.

Les sujets traités ;

- Les rondes d'inspection préventives et la gestion des interventions curatives;
- La gestion parasitaire, plus précisément les punaises de lit;
- La ventilation, ce que vous devez savoir;
- Moisissures, gérer les crises efficacement;
- Formation du personnel;
- Topo rapide sur l'acquisition de la licence de constructeur propriétaire et la gestion de travaux exécutés en régie interne.



Entrepreneur général en construction de 1990 à 2013, Alain Hamel est professionnel accrédité LEED Habitation®. Auparavant, il a été formateur spécialisé en bâtiment durable aux cégeps de Jonquière et de Rimouski, responsable des services techniques chez Écohabitation et membre du comité de développement durable

de la ville de Saguenay. Alain est aussi designer certifié de bâtiment net zéro, technicien en thermographie et un vulgarisateur apprécié dans le domaine des sciences du bâtiment.

Alain est directeur du service technique de l'office municipal d'habitation de Rimouski depuis 2016.

3 COMMUNICATION HARMONIEUSE ET STRATÉGIES DE SÉCURITÉ PRÉVENTIVE ET D'INTERVENTIONS

Assurer la sécurité de tous, en particulier celle de ses employés et de ses clients, revêt une importance cruciale pour les OH. Dans son approche pour assurer un milieu de travail harmonieux et sécuritaire pour tous, l'office doit privilégier trois leviers essentiels :

1. Priorité à la prévention de tous et chacun au quotidien;
2. Priorité au respect des personnes dans leur intégrité et leur dignité physique et psychologique;
3. Priorité au soutien de l'office à l'endroit de son personnel.

Ainsi, pour l'OH, l'établissement de relations respectueuses et harmonieuses entre employés et avec les clients combinées avec l'adoption d'attitudes et de comportements sécuritaires préventifs par tous et chacun sont des conditions gagnantes pour assurer un environnement harmonieux et sécuritaire.



M^{me} Savard détient une maîtrise en psychologie de l'Université Laval et, depuis 1983, agit comme psychologue conseillère en développement organisationnel et en formation dans les secteurs privé, public et parapublic. Elle est membre de l'Ordre des psychologues du Québec et de l'Ordre des conseillers en res-

sources humaines agréés du Québec. Elle est certifiée formatrice par DDI inc.

15 h 45 - 16 h 15

Pause et visite du Salon de l'habitation sociale

17 h 30

Cocktail dînatoire

19 h

Soirée libre

VENDREDI 11 MAI

8 h

Petit déjeuner buffet offert sur place

8 h 30

Assemblée générale annuelle du ROHQ 2018

9 h 30

De la multiplication des poignées de porte et des poignées de main : analyse du processus de restructuration des offices d'habitation



Par Paul Morin, Ph. D., professeur titulaire, École de travail social et Isabelle Lacroix, Ph. D., directrice, École de politique appliquée, professeure agrégée, Université de Sherbrooke

10 h 30

Pause

10 h 45

Plusieurs organismes reconnus comme leaders dans le domaine du logement social et communautaire se sont associés pour offrir aux citoyens un nouvel outil donnant accès à un logement subventionné en vertu des programmes Habitation à loyer modique (HLM) public et privé ainsi que du Programme de supplément au loyer (PSL). Similaire à plusieurs égards, la couleur de chaque région est toutefois présente dans chacun des deux projets en cours :



Un registre partagé pour le logement subventionné à Québec

Par Sébastien Olivier, directeur du développement organisationnel, OMH Québec



Une gestion centralisée des demandes de logements à Laval

Par Isabelle Pépin, directrice générale, OMH Laval

12 h

Dîner de clôture et remise des prix de participation

Le programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués Watersense® d'Hydro-Québec est de retour !

Une façon simple de diminuer vos coûts d'entretien et de contribuer à votre plan de développement durable.

Un achat rentable pour tous !

Hydro-Québec a créé ce programme pour inciter ses clients à utiliser l'eau et l'électricité de façon responsable. Les organismes de logements sociaux et communautaires peuvent acheter des trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie à un prix très avantageux.

Plus de 17 000 trousse ont déjà été commandées par des organismes gestionnaires ou propriétaires de logements sociaux et communautaires. Il s'agit de 50 à 9 000 trousse selon l'organisme. Il reste toujours plus de 100 000 logements admissibles au programme. Hydro-Québec encourage les coopératives d'habitation (coop), les organismes sans but lucratif (OSBL) et les offices municipaux d'habitation (OMH) à participer au programme.

Des produits abordables, garantis dix ans

Les produits proposés dans le cadre du programme permettent d'utiliser jusqu'à 40 % moins d'eau sans compromettre le confort et les habitudes de consommation des locataires.



Obtenez jusqu'à 69% de réduction sur le prix des trousse !

Une fois ces produits installés, un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 100 \$ par année sur sa facture d'électricité.

Chaque trousse comprend :

- une pomme de douche fixe ou téléphone homologuée WaterSense® ;
- un aérateur de robinet de salle de bains homologué WaterSense® ;
- un aérateur de robinet de cuisine orientable ;

- un ruban de téflon servant à assurer l'étanchéité des raccords, au besoin.

Tout le monde y gagne !

Les coop, OSBL et OMH ayant moins de 50 logements sont invités à participer au programme en groupe pour bénéficier du prix préférentiel offert à l'achat de 50 trousse. Il est à noter que chaque organisme d'un groupe participant pourra recevoir une facture distincte.



Photos fournies à titre indicatif.

Information

Pour en savoir davantage sur le programme ou y participer, veuillez communiquer avec Solutions Ecofitt, le prestataire de services d'Hydro-Québec, au 514 677-0099 ou, sans frais, au 1 855 882-0099.

PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES ROHQ

BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation ou OSBL apparentés qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ). Le ROHQ souhaite que ses membres profitent des avantages d'un regroupement : pouvoir d'achat accru, stabilité, garanties adaptées à vos besoins, primes compétitives, administration simplifiée de vos dossiers d'assurance. C'est pourquoi ce programme a été créé. Le succès du programme et les avantages que vous pouvez en tirer n'en tiennent qu'à votre participation.

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

Police d'assurance des biens, y compris, :

- Formule étendue dite tous risques
- Frais de nettoyage et d'enlèvement de polluants
- Aucune règle proportionnelle
- Clause de montant déclaré et clause de marge de 110 %
- Bris des machines
- Systèmes d'éclairage extérieur
- Pertes de revenus locatifs
- Garanties en tremblement de terre, inondation et refoulement d'égout

Police d'assurance responsabilité civile des entreprises, y compris :

- Limite de 5 000 000 \$ par événement en dommages matériels et corporels
- Employés et bénévoles en tant qu'assurés additionnels
- 500 000 \$ de limite en pollution soudaine et accidentelle
- (FPQ 6) Assurance auto des non propriétaires y compris dommage direct aux véhicules emprunté ou loués (FAQ 94)

BFL CANADA émet également sur demande de l'assurance en protection juridique, y compris, :

- Limite de 200 000 \$ par événement et de 1 000 000 \$ par année
- Litiges liés à l'emploi
- Frais de défense
- Protection des permis et des licences
- Ligne d'aide juridique (usage illimité)

NOUVEAU!

Les membres du programme du ROHQ bénéficient d'un accès privilégié à l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants émise exclusivement dans le cadre du programme des OBNL de l'UMQ. Le renouvellement de notre partenariat avec le ROHQ promet également d'autres nouveautés.

POUR PLUS D'INFORMATION :

SIMON MORIN

Courtier en assurance de dommages
Directeur clientèle
Ligne directe : 514 905-4328
smorin@bflcanada.ca

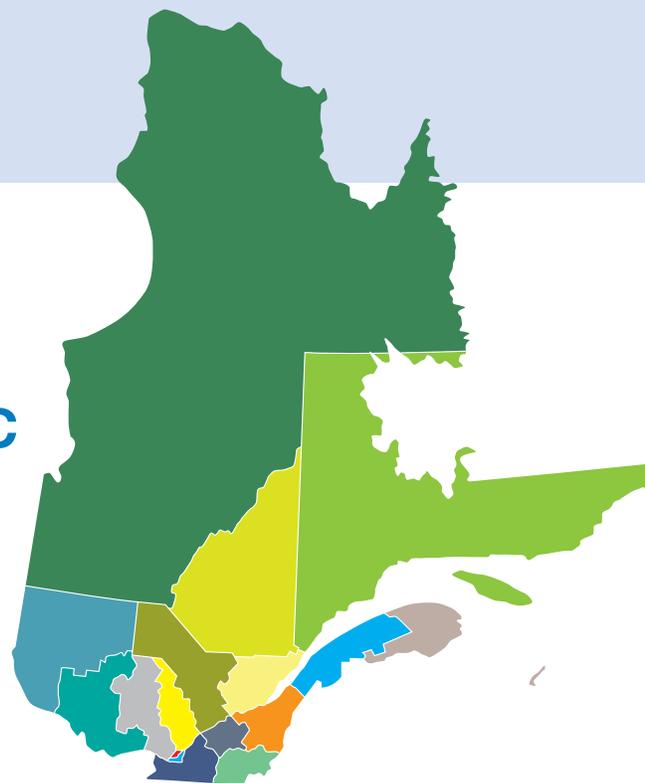
ANDRÉ ST-ONGE

Courtier en assurance de dommages
Vice-président, Directeur principal - clientèle
Ligne directe : 514 905-4400
astonge@bflcanada.ca

La réorganisation du réseau des offices d'habitation du Québec

Un tour d'horizon sur l'avancement des démarches

PAR FRANCIS GAGNON, COLLABORATION SPÉCIALE



Depuis bientôt trois ans, les offices d'habitation du Québec sont entrés dans un processus de réorganisation qui devrait à terme mener le réseau vers une toute nouvelle configuration. C'est pour vous donner un aperçu de l'état des avancements que nous vous présentons cette carte qui compile les regroupe-

ments effectués ainsi que ceux qui sont en cours de réalisation. Les données sont organisées en fonction des régions administratives et ont été recueillies par la Société d'habitation du Québec le 16 février 2018. Il y a présentement 55 projets déposés ou approuvés regroupant 339 offices d'habitation. ■

RÉGION	NOMBRE DE PROJETS	NOMBRE D'OH IMPLIQUÉS	OH TOTAL	NOMBRE DE LOGEMENTS HLM
1	3	16	55	1 232
2	4	28	39	2 520
3	4	25	26	6 587
4	3	19	29	1 883
5	3	12	22	563
6	0	0	1	0
7	4	19	19	5 591
8	2	15	25	266
9	1	5	18	392
10	1	2	2	208
11	2	9	26	409
12	11	74	85	1 697
13	0	0	1	0
14	4	30	39	1 476
15	2	8	29	303
16	9	62	81	3 061
17	2	15	41	1 360
TOTAL	55	339	538	27 548

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES OFFICES D'HABITATION – STATISTIQUES GÉNÉRALES

Mise à jour au 31 janvier 2018

PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA CONCERTATION

ÉTAT DES TRAVAUX	NOMBRE DE PROJETS	POURCENTAGE
Concertation et discussions	37	40 %
Regroupements en voie de réalisation	40	44 %
Regroupements réalisés	15	16 %
TOTAL GÉNÉRAL	92	100 %

PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA CONCERTATION PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES

RÉGION ADMINISTRATIVE	CONCERTATION ET DISCUSSIONS	REGROUPEMENTS EN VOIE DE RÉALISATION	REGROUPEMENTS RÉALISÉS	TOTAL GÉNÉRAL
01-Bas-St-Laurent	8	3	-	11
02-Saguenay-Lac-St-Jean	3	4	-	7
03-Capitale-Nationale	1	3	1	5
04-Mauricie	1	1	2	4
05-Estrie	2	3	-	5
06-Montréal	-	-	-	-
07-Ouataouais	0	3	1	4
08-Abitibi-Témiscamingue	2	2	-	4
09-Côte-Nord	2	1	-	3
10-Nord du Québec	0	1	0	1
11-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	5	1	1	7
12-Chaudière-Appalaches	1	8	3	12
13-Laval	-	-	-	-
14-Lanaudière	1	4	-	5
15-Laurentides	4	1	1	6
16-Montérégie	4	3	6	13
17-Centre-du-Québec	3	2	-	5
TOTAL GÉNÉRAL	37	40	15	92



Flash sur mon quartier! :

production d'une trousse d'accompagnement pour les OMH et quelques résultats préliminaires

PAR JANIE HOULE, PSYCHOLOGUE COMMUNAUTAIRE, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
ET CHERCHEURE AU CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL.

PAR STEPHANIE RADZISZEWSKI, CANDIDATE AU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE ET COORDONNATRICE DE RECHERCHE,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

Mobiliser à long terme des locataires en HLM dans une démarche collective d'amélioration de leur milieu de vie n'est pas toujours facile. « *Flash sur mon quartier!* » est une recherche-action participative qui tente d'innover à cet égard en développant et expérimentant sur le terrain de nouvelles méthodes de mobilisation. Le projet se déroule actuellement dans six HLM de la province, grâce à la collaboration de plusieurs Offices municipaux d'habitation (Montréal, Saint-Hyacinthe, Lévis, Cowansville, Trois-Rivières et Gatineau). Ce projet réussi à impliquer jusqu'à présent plus d'une centaine de locataires dans l'amélioration de leur environnement résidentiel, à l'aide d'une méthode de développement progressif du pouvoir d'agir.

Une trousse d'accompagnement

Récemment, *Flash sur mon quartier!* s'est mérité deux prix (d'une valeur totale de 15 000 \$) dans le cadre du concours d'innovations sociales Rendez-vous Pile 2017 «Des solutions pour un mieux-être dans la ville» organisé par l'UQAM et Aligo Innovations. Ce montant permettra de rendre disponibles les outils et méthodes de mobilisation de *Flash!* sous la forme d'une trousse d'accompagnement (en français et en anglais). Cette trousse comportera un guide de l'animateur et un guide du participant pour chacune des quatre principales activités de la démarche, à savoir le photovoice, l'observation du quartier à l'aide d'une grille, l'organisation d'un forum collectif et l'élaboration-implantation d'un plan d'action. Des intervenants socio-communautaires en HLM et des locataires seront invités à commenter et à bonifier une première version de la trousse avant l'élaboration de sa version finale. Nous souhaitons que ces outils puissent être utiles au plus grand nombre.

Flash sur mon quartier! en bref

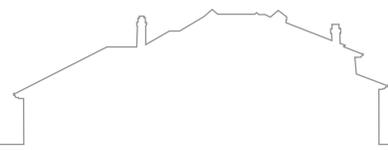
Pour ceux et celles qui ne sont pas familiers avec *Flash sur mon quartier!*, en voici un bref résumé. Le projet de recherche est financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada jusqu'en 2021. Il a pour objectif d'améliorer le bien-être des locataires en HLM en les amenant à exercer collectivement plus de contrôle sur leur environnement, de sorte que celui-ci réponde mieux à leurs besoins et à leurs aspirations. Les locataires intéressés à participer à *Flash!* reçoivent, tout d'abord, une formation à la recherche afin de devenir des locataires-chercheurs. Ils procèdent, par la suite, à une évaluation des forces et des besoins d'amélioration de leur environnement résidentiel (incluant leur logement, le plan d'ensemble dans lequel il est situé et le quartier autour). Deux activités sont réalisées par les locataires au cours de cette évaluation : 1) un photovoice (prise de photos par les locataires pour documenter les aspects de leur environnement résidentiel qui influencent positivement ou négativement leur bien-être); et 2) une évaluation systématique de leur environnement à l'aide d'une grille



d'observation. Une enquête auprès de l'ensemble des ménages, réalisée par des assistants de recherche universitaire complète la collecte de données. Un forum collectif est ensuite organisé dans le HLM, afin que les locataires puissent choisir, avec leurs voisins et les partenaires de la communauté, des priorités d'action sur la base des résultats de la phase d'évaluation. Un plan d'action est ensuite élaboré par les locataires, puis implanté au cours d'une période d'un an, avec le soutien d'une équipe de facilitateurs (principalement des étudiants universitaires). Les différentes étapes de Flash sur mon quartier! s'échelonnent sur une période de quatre ans, sur chacun des sites.

Quelques résultats préliminaires

L'ensemble de la démarche sera complété à l'été 2018 sur les deux premiers sites du projet, soit ceux des Habitations Séguin à Montréal et de la Terrasse du Patro à Saint-Hyacinthe. Jusqu'à présent, nous avons constaté plusieurs effets bénéfiques tangibles du projet. Aux Habitations Séguin, les locataires ont notamment réussi à se doter d'une mascotte pour lutter contre la stigmatisation dont ils sont victimes et promouvoir la participation citoyenne. Cette mascotte participe aux événements du quartier pour faire connaître l'implication des locataires en HLM dans l'amélioration de leur milieu de vie et distribue des dépliants qui invitent leurs concitoyens à en faire autant. Les locataires ont aussi : 1) installé des tableaux blancs dans les salles de lavage pour favoriser une gestion plus harmonieuse des appareils et une meilleure communication entre les locataires; 2) créé une brigade de propreté; 3) réussi à obtenir de l'arrondissement une mesure d'apaisement de la circulation devant le HLM; 4) créé un bulletin d'information dont le nom a été choisi par les jeunes du HLM via un concours. Ce ne sont que quelques exemples des réalisations des locataires qui sont



multiples et variées. En 2017, c'est 2231 heures de bénévolat qui ont été effectuées par des locataires à Séguin et qui ont été formellement reconnues par des attestations de participation citoyenne.

Les locataires ont l'intention de maintenir leur implication dans le comité Flash! après que l'équipe de recherche aura quitté le site. Cela nous apparaît être un signe de la pertinence et de l'utilité d'une telle démarche collective, aux yeux des locataires. Une évaluation formelle du processus et des retombées de Flash sera toutefois effectuée prochainement dans les deux premiers sites afin d'en apprendre davantage. Cette évaluation nous permettra de connaître ce qui facilite et ce qui entrave le développement du pouvoir d'agir des locataires et la production d'améliorations tangibles à leur environnement résidentiel. Sur la base des informations recueillies jusqu'à présent, nous pouvons néanmoins affirmer que plusieurs locataires en HLM sont intéressés à mettre à profit leurs savoirs et leurs compétences pour améliorer leur bien-être et ceux de leurs concitoyens. Lorsqu'ils mettent en commun leurs forces et qu'ils reçoivent l'écoute et le soutien dont ils ont besoin pour innover, ils peuvent contribuer à faire un environnement résidentiel, un milieu où il fait bon vivre. ■





Comment rendre vos logements sûrs, confortables et accessibles aux gens de tout âge, quelles que soient leurs capacités

PAR RENÉ BABIN, CONSEILLER AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET ACTIVITÉS DE LIAISON (RÉGION DU QUÉBEC), SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation de l'espérance de vie, la construction et la rénovation d'habitations durables qui évoluent selon les besoins de leurs occupants pourraient s'avérer avantageuses pour nos locataires et nos collectivités. Étant donné que la plupart des aînés expriment le souhait de vieillir chez eux, une habitation mieux adaptée pourrait les aider à rester plus longtemps dans leur logement et leur éviter ainsi de déménager. Le prolongement de la période de vie autonome des aînés leur permettrait donc de conserver les services de soutien auxquels ils sont habitués, de maintenir leurs interactions sociales et de continuer de participer à la vie du quartier.

Accessibilité à faible coût

Modifier ou adapter le parc de logements existant afin de combler les besoins en constante évolution de nos résidents permet à ceux-ci de demeurer dans le même logement et la même collectivité et d'y vivre en toute sécurité, de façon autonome et confortable, peu importe leur âge ou leur capacité.

Certaines modifications, telles que les accès ou la conception de cuisine et de salle de bains, exigeront des travaux plus coûteux et réalisés par des professionnels, mais une grande majorité des améliorations qui peuvent rendre un logement plus accessible sont peu coûteuses, et plus de la moitié ne coûtent rien ou à peu près rien. Nous vous présentons ci-dessous une liste de petites adaptations résidentielles à faible coût ou à coût nul qui peuvent être apportées à un logement ainsi qu'à l'ensemble d'un immeuble et aider autant les aînés que les personnes à mobilité réduite à surmonter certaines difficultés de déplacement et à vivre dans un environnement plus sûr, plus confortable et plus accessible.

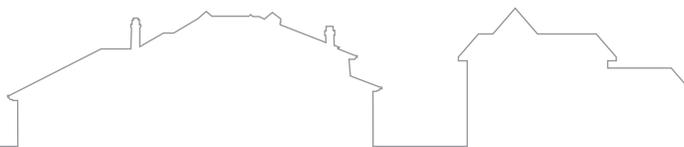
Portes et entrées

- Peignez le seuil des entrées d'une couleur contrastante afin de créer un signal visuel pour les personnes ayant une déficience visuelle.

- Enlevez les contre-portes et les portes-moustiquaires pour que les personnes atteintes d'arthrite ou ayant moins de force dans le haut du corps puissent plus facilement y entrer.
- Ajoutez des couvre-poignée ou installez des poignées de porte à bec-de-cane plus faciles à manier ou à saisir.
- Utilisez des charnières contre-coudées afin d'élargir l'embrasure des portes pour les fauteuils roulants et les marchettes.
- Placez un banc aux entrées pour que les gens puissent y déposer les objets lourds ou s'asseoir pour retirer ou mettre leurs chaussures.
- Enlevez toutes les portes inutiles à l'intérieur du logement, afin que les personnes qui utilisent une marchette ou un fauteuil roulant puissent se déplacer plus librement.

Le mobilier et l'aménagement intérieur

- Enlevez les objets qui encombrer les corridors et les pièces principales.
- Fixez ou retirez les carpettes qui pourraient faire trébucher quelqu'un.
- Peignez les planchers ou les embrasures entre les pièces de différentes couleurs afin d'aider les personnes ayant une déficience visuelle ou vivant avec la démence à s'orienter.
- Installez des bandes de transition de faible hauteur lorsqu'il y a un changement de hauteur ou de niveau ou utilisez différentes textures d'une pièce à l'autre et aux extrémités des corridors.
- Installez une plaque multiprise et un passe-câbles afin de regrouper de manière sécuritaire les câbles de télévision, de téléphone et autres et ainsi éviter à quiconque de trébucher.
- Installez des rehausseurs de meuble sous les lits ou les fauteuils pour les personnes qui ont de la difficulté à s'asseoir ou à se relever.



Les marches et les escaliers

- Installez une barrière au haut des escaliers comme mesure de protection pour les aînés et les jeunes enfants.
- Installez des nez-de-marche sécuritaires ou des bandes de couleur entre les marches et les contremarches afin de rendre le rebord de chaque marche clairement visible.
- Ajoutez un petit banc ou une chaise sur chaque palier afin de permettre aux personnes de se reposer.
- Installez un poteau décoratif ou un épi aux extrémités des mains courantes pour signaler le début et la fin d'un l'escalier.
- Utilisez des bandes lumineuses pour rendre les marches plus visibles et prévenir les chutes.

La cuisine

- Choisissez un revêtement de sol antidérapant ou ajoutez un revêtement antidérapant (en vente dans la plupart des quincailleries) sur le carrelage.
- Installez des poignées en forme de D, faciles à saisir, sur les armoires et les tiroirs.
- Inversez le sens d'ouverture de la porte du réfrigérateur si cela en facilite l'accès.
- Placez un tapis antifatigue sur le plancher dans les zones de préparation des repas afin qu'il soit plus confortable de s'y tenir debout pendant de longues périodes.
- Ajoutez une tablette entre le comptoir et les armoires supérieures pour disposer d'un espace de rangement plus accessible.
- Installez un évier peu profond pouvant être utilisé debout ou assis.
- Utilisez une table ou un comptoir à abattant fixé au mur afin de laisser plus d'espace pour une personne qui se déplace en fauteuil roulant ou à l'aide d'une marchette.

La salle de bain et la buanderie

- Étiquetez les robinets d'eau chaude et d'eau froide s'il y a de jeunes enfants ou si un occupant du logement est facilement désorienté.
- Ajoutez un tapis de bain antidérapant et des barres d'appui dans la salle de bain.
- Ajoutez un siège de toilette surélevé et un siège de douche pour les gens qui ont de la difficulté à s'asseoir ou à se relever.

- Achetez un dispositif d'alarme permettant de signaler le débordement de la baignoire ou de l'évier.
- Ajoutez des autocollants ou des marques sur les réglages de la laveuse et de la sècheuse pour les rendre plus faciles à voir ou comme rappel pour les personnes ayant des problèmes de mémoire ou vivant avec la démence.
- Utilisez des distributeurs de détergent n'ayant pas à être soulevés de l'étagère.

L'éclairage

- Ajoutez des lampes supplémentaires dans le logement et utilisez des éclairages directs pour aider les aînés ou les personnes ayant une déficience visuelle à voir ce qu'ils font.
- Choisissez des interrupteurs d'éclairage d'une couleur contrastante pour qu'ils soient plus faciles à repérer.
- Utilisez une veilleuse pour aider à prévenir les chutes ou la confusion.
- Installez un interrupteur d'éclairage à détecteur de mouvement pour les personnes ayant de la difficulté à utiliser un interrupteur.
- Utilisez une minuterie pour allumer ou éteindre les lumières automatiquement pour plus de confort et de sécurité.
- Installez des appareils d'éclairage avec détecteur de mouvement à l'entrée pour éclairer le chemin après la tombée de la nuit et décourager les intrus éventuels.

Pour un grand nombre d'aînés, le maintien à domicile est une solution tout à fait préférable et beaucoup moins coûteuse que de déménager et souvent être obligé de quitter la communauté dont ils font intégralement partie. Voilà pourquoi privilégier de petites modifications peu coûteuses prend tout son sens afin de leur permettre de demeurer autonomes chez eux. Des logements accessibles et abordables dans un éventail de formes aident à rendre une collectivité attrayante pour tous les groupes d'âge.

Les modifications énumérées ci-dessus sont tirées de la publication *Adaptations résidentielles à faible coût ou à coût nul pour les aînés et les personnes ayant un handicap de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)*. Celle-ci est disponible sur le site web de la SCHL, au www.schl.ca, et en cliquant sur l'onglet Logements accessibles et adaptables. ■



Un registre partagé pour le logement subventionné à Québec

PAR DENIS ROBITAILLE, DIRECTEUR GESTION DES MILIEUX DE VIE, OMHQ
SÉBASTIEN OLIVIER, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL, OMHQ

À Québec, depuis mars 2017, les principaux partenaires de l'habitation sociale et communautaire collaborent à la mise en place d'un registre partagé pour les demandeurs de logement subventionné. Les partenaires de ce projet sont : la Fédération des coopératives d'habitation de Québec - Chaudière-Appalaches (FECHAQC), la Fédération régionale des OBNL en habitation de Québec - Chaudière-Appalaches (FROHQC), Action-Habitation de Québec, Immeuble populaire de Québec et l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ).

Lancé le 5 mars dernier lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Québec, ce registre partagé pour le logement subventionné vise à faciliter la démarche des citoyens qui souhaitent obtenir un logement subventionné dans l'agglomération de la Capitale. Un portail Web a été créé. Il permet d'inscrire les demandeurs d'un logement où le ménage à faible revenu paie 25% de ses revenus pour son loyer, que ce soit en vertu du programme de supplément au loyer ou du programme d'habitations à loyer modique, peu importe la tenure des logements (COOP, OBNL ou OMHQ).

Les citoyens ont aussi accès à un répertoire leur permettant de prendre connaissance de l'ensemble des immeubles pouvant offrir des opportunités de logements subventionnés dans chacun des 24 sous territoires de l'agglomération. Une fiche synthèse pour chaque adresse en présente les principales caractéristiques.

Ce nouveau mode de fonctionnement permet ainsi à un citoyen d'exprimer son besoin en logement et de connaître rapidement s'il correspond aux critères de base pour présenter une demande d'admissibilité à un logement subventionné. Le citoyen est aussi invité à faire part de ses préférences pour un ou des modèles d'habitation (COOP, OBNL ou HLM-PSL privé) et pour les secteurs de la ville où il désire se loger. Au besoin, s'il est moins à l'aise avec l'utilisation du portail web ou s'il

souhaite obtenir des conseils sur sa demande de logement, il a également accès à cinq points de service où de l'accompagnement est disponible. Enfin, pour les citoyens qui ne sont pas admissibles, des options de logements abordables non-subventionnés à Québec leur sont référées.

Les nombreux organismes gestionnaires de logements subventionnés du territoire retrouveront eux-aussi des avantages dans ce projet. Principalement, ils pourront désormais rejoindre plus aisément le bassin de requérants de Québec éligibles à une subvention. À terme, la demande sera également mieux connue qu'auparavant, puisque l'ensemble des demandeurs seront maintenant regroupés au sein de ce même registre partagé par les principaux partenaires, plutôt que d'être dispersés, parfois en double ou en triple, dans les listes d'attente propres à la centaine d'organismes répertoriés sur le territoire.

Vous pouvez consulter le portail web «Accès logement subventionné à Québec» au www.alsqc.com. Une courte vidéo présentant le projet-pilote de registre partagé peut également être visionnée à cette adresse ou sur le site web de l'OMHQ au www.omhq.qc.ca.



Le portail est accessible sous différentes plates-formes numériques (ordinateur, tablette, téléphone intelligent). Les partenaires du projet ont pu bénéficier de l'expertise de l'équipe de COGIWEB dans la réalisation de ce site web. Le citoyen pourra y déposer sa demande en ligne, incluant la transmission des pièces justificatives requises pour l'analyse de son dossier. S'il préfère le papier ou a besoin de conseils ou de soutien dans le dépôt de sa demande, chacun des cinq points de services pourra recueillir ses documents et l'accompagner. Une fois sa demande déposée, celle-ci sera traitée et analysée par l'équipe de l'OMHQ, qui demeure responsable de l'admissibilité des requérants. La demande sera ensuite référée au comité de sélection suivant qui l'avalisera selon les règles habituelles.

L'OMHQ produira et acheminera hebdomadairement une liste d'admissibilité auprès des cinq points de service qui auront la responsabilité de transmettre, selon certaines balises garantissant la préservation de la sécurité des renseignements personnels, des candidatures auprès des organismes gestionnaires qui auraient des logements subventionnés à combler. Ainsi, un organisme COOP ou OBNL dont un logement subventionné devient vacant s'adressera au point de service de son choix pour obtenir les coordonnées de requérants dont l'admissibilité aura déjà été qualifiée. Dans le respect de sa gouvernance, la COOP ou l'OBNL exercera ensuite la sélection finale des candidats selon son propre règlement et ses critères. De son côté, l'OMHQ continuera d'appliquer les règles d'attribution, de pondération et de classement des requérants qui s'imposent pour toutes celles et ceux qui exprimeront dans leur demande une préférence pour le modèle d'habitation « HLM et PSL-privé ».

Pour le citoyen, cette nouvelle façon de faire est beaucoup plus simple. Elle signifie qu'une fois son besoin en logement manifesté via le portail ou un point de service, il n'a qu'à attendre

qu'un organisme communique avec lui pour lui offrir un logement subventionné. Il n'a plus, comme auparavant, à poursuivre fastidieusement ses démarches d'organisme en organisme. Évidemment, l'attente avant d'accéder à un logement sera variable, notamment selon les situations ainsi que les préférences et les choix de sous-territoires sélectionnés.

Dans le cadre du projet pilote, le comité de sélection de l'OMHQ s'adjoindra trois nouveaux membres (représentant chacun des groupes partenaires, soit OBNL, COOP et GRT) qui apporteront, pour les cas de transferts inter-organismes (ou inter-conventions d'exploitation), leurs avis et recommandations concernant les demandes visant spécifiquement les tenures autres que celle du HLM et PSL-privé. Cette synergie naissante entre les modèles d'habitation au comité de sélection devrait favoriser les parcours résidentiels des locataires, toujours dans l'objectif ultime de répondre le mieux possible à l'évolution de leurs besoins en matière de logement, en toute équité et en fonction des investissements publics qui y sont consentis à Québec.

Les partenaires de cette démarche novatrice se sont engagés dans un projet pilote d'une durée d'un an, s'étalant de mars 2018 à mars 2019. Un comité de pilotage du projet a été mis en place depuis le printemps 2017. Dans le but d'en mesurer et d'en évaluer les résultats et les retombées, les partenaires ont aussi convenu d'être accompagnés par un consultant indépendant externe, M. Allan Gaudreault, qui a pour mandat de considérer le projet sur la base d'indicateurs précis, selon les résultats visés.

Les partenaires sont confiants que la mise en place du registre partagé pour le logement subventionné à Québec constitue une pratique sociale innovante à l'avantage des citoyens et des acteurs du logement social et communautaire de l'agglomération de la Capitale. Cette initiative fera l'objet d'une présentation lors du prochain congrès du ROHQ. D'ailleurs, le 4 décembre dernier, suite à une rencontre avec les partenaires nationaux en habitation, la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} Lise Thériault, annonçait la mise sur pied d'un comité de travail visant la création d'un guichet unique permettant de faciliter les démarches des personnes à la recherche d'un logement social ou abordable. Nous espérons que ce projet pilote mené à Québec, qui s'inscrit en phase avec cet objectif, pourra alimenter les travaux de ce comité. ■



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

pour mieux vivre ensemble



LA RIS 2018 : le rendez-vous des acteurs du soutien communautaire en HLM

PAR JACQUES LALIBERTÉ, CONSEILLER EN INTERVENTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE, ROHQ

C'est sous le thème : « *L'accompagnement social : pour mieux vivre ensemble* » que les intervenants sociocommunautaires en HLM sont conviés à leur rendez-vous annuel qui en sera cette année à sa quinzième édition. Un quinzième rendez-vous qui se tiendra à L'Hôtel Québec (Québec) les 16 et 17 mai prochain et qui espère accueillir un grand nombre de participants des diverses régions du Québec provenant des réseaux de l'habitation sociale et communautaire, de la santé et des services sociaux, et de celui des organismes communautaires.

Rappelons que cet événement a pris son envol en 2004 et a réussi à rassembler au fil des ans des centaines de participants ayant en commun d'œuvrer dans le milieu sociocommunautaire en HLM. Année après année, ce colloque se veut un moment privilégié de réflexion et d'échange sur la pratique; une occasion d'apprentissage et de partage de savoir et de savoir-faire; un lieu de réseautage pour les acteurs du soutien communautaire en HLM.

Pour l'édition 2018, la *Rencontre des intervenants sociocommunautaires en HLM* (RIS) propose un programme à la fois riche et varié dont le fil conducteur se rattache aux valeurs sous-jacentes aux concepts d'accompagnement social et du vivre-ensemble. Au menu, des conférences et des ateliers qui toucheront à l'isolement social et à la santé mentale des aînés, au partenariat et à la collaboration intersectorielle, à l'insalubrité et au trouble d'accumulation compulsive, à la communication non violente, à la participation citoyenne. De plus, en ouverture du colloque, une activité originale de théâtre « socio-communautaire » est proposée d'entrée de jeu. La pièce abordera des thèmes tels que l'inclusion sociale et l'engagement citoyen. Sera aussi offert aux participants un atelier d'échanges sur divers sujets d'intérêt les interpellant. Il y aura également une excursion dans le monde de la recherche qui permettra d'explorer quelques recherches intéressantes

réalisées en milieu HLM. Le programme se poursuit avec une conférence de motivation portant sur la gestion du stress qui précédera le populaire 5 à 7 du colloque et, en conférence de clôture, le conférencier invité viendra partager ses secrets pour dédramatiser les situations avec humour.

La RIS 2018, c'est une occasion privilégiée pour les intervenants en HLM des quatre coins du Québec de se retrouver pour réfléchir ensemble, pour échanger, pour interagir, pour s'outiller davantage, pour apprendre à se connaître et à se reconnaître dans leur pratique. Cette pratique qui renvoie à la fois à la spécificité du milieu HLM et à la pluralité des interventions, qui conjugue action aux personnes et action collective en passant par le partenariat intersectoriel. Cette pratique qui renvoie à la définition même du soutien communautaire en logement social¹ : Le soutien communautaire recouvre un ensemble d'actions qui peuvent aller de l'accueil à la référence, en passant par l'accompagnement auprès de services publics, la gestion des conflits entre locataires, l'intervention en situation de crise, l'intervention psychosociale, le support au comité de locataires et aux autres comités et l'organisation communautaire. En fait, **la notion de support communautaire désigne : « [...] ce qui relève de l'accompagnement social des individus et/ou des groupes »** incluant la gestion du bail.



Cette pratique qui, somme toute, se définit notamment par la fonction d'accompagnement social qui valorise le vivre-ensemble qui, en soi, se veut générateur d'harmonie sociale.
L'accompagnement social : pour mieux vivre ensemble.

Le programme préliminaire ainsi que la fiche d'inscription sont disponibles sur le site Internet du ROHQ à l'adresse : www.rohq.qc.ca. À noter que seules les inscriptions reçues d'ici le **20 avril** pourront bénéficier du tarif réduit.

Le comité organisateur de la RIS 2018

Caroline Paprosky

Intervenante de milieu, OMH Longueuil

Véronique Lévesque-Arguin

Organisatrice communautaire, OMH Montréal

Mariepier Bourdon

Intervenante communautaire, OMH Mont-Saint-Hilaire

Marie-Ève Nadeau

Intervenante sociocommunautaire, OMH Lévis

Valérie Lemonde-Baillargeon

Intervenante en milieu de vie, OMH Châteauguay

Jacques Laliberté

Conseiller en intervention sociocommunautaire, ROHQ



Devant : Caroline et Véronique
Derrière : Valérie, Marie-Ève, Jacques et Mariepier

Le ROHQ participe au premier Forum national sur le soutien communautaire en logement social

PAR JACQUES LALIBERTÉ, CONSEILLER EN INTERVENTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE, ROHQ

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) ainsi que l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) sont les instigateurs du premier Forum national sur le soutien communautaire en logement social. L'événement aura lieu le mardi 17 avril 2018 de 10 h 45 à 17 h à l'hôtel Le Concorde à Québec, en marge du colloque Parce que l'avenir nous habite du RQOH.

Dix ans après la publication du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social rédigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Société d'habitation du Québec (SHQ), ce forum sera l'occasion de faire le bilan de son application dans les HLM, les OSBL et les coopératives d'habitation, au moyen de présentations factuelles et de témoignages de locataires et d'intervenants.

Le forum se conclura en deux temps. Dans un premier temps, une déclaration des participants sur les besoins actuels et futurs en matière de soutien communautaire en logement social sera faite. Puis, dans un second temps, des représentants des différents partis politiques provinciaux seront invités à faire connaître la position et les engagements de leur parti sur cet enjeu que représente le soutien communautaire en logement social dans le contexte des prochaines élections.

Pour participer au Forum national sur le soutien communautaire en logement social, vous devez vous inscrire à cette journée dans le cadre du colloque Parce que l'avenir nous habite du Réseau québécois des OSBL d'habitation. Pour en savoir davantage, veuillez notamment consulter le site Internet du ROHQ.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

10 h 45 à 11 h

Mot de bienvenue du comité organisateur

11 h à 11 h 30

Présentation par les quatre regroupements organisateurs du Forum du bilan de l'application du cadre SCLS, 10 ans après sa publication

11 h 30 à 12 h

Présentation des bilans d'application du cadre pour chacun des regroupements

12 h à 13 h 15

Dîner

13 h 15 à 14 h 10

Présentation de trois projets inspirants de soutien communautaire par des locataires et intervenants

14 h 10 à 14 h 30

Période d'échange entre les participants, les locataires et les intervenants

14 h 30 à 15 h

Présentation de la gestion en partenariat du soutien communautaire en logement social sur l'île de Montréal par le CIUSSS, la FOHM et l'OMHM

15 h à 15 h 30

Pause

15 h 30 à 16 h 30

Plénière

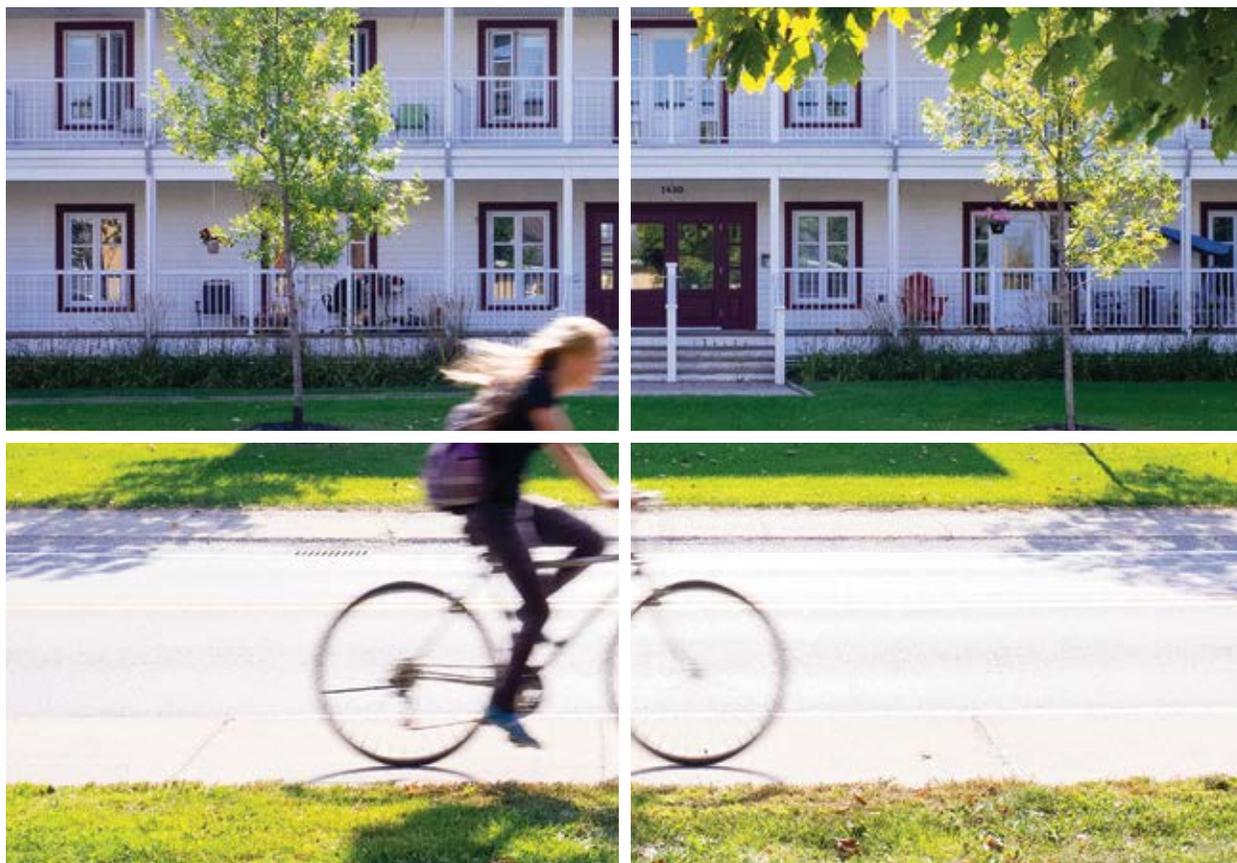
Quels sont les besoins actuels et futurs en soutien communautaire en logement social et les mesures et investissements nécessaires pour que les principes du cadre de référence sur le soutien communautaire soient respectés?

16 h 30 à 17 h

Présentation des positions et engagements par les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale sur le soutien communautaire en logement social

La Société d'habitation du Québec
est reconnue pour son engagement
dans l'amélioration de la qualité
de vie de nombreux citoyens,
ses partenariats avec les collectivités,
son offre de services diversifiée,
son expertise et ses projets novateurs.

***C'est ce qui en fait
le chef de file en habitation au Québec!***



Villa des Bosquets, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (programme AccèsLogis Québec)





Économiser l'énergie, ça rapporte!

Venez discuter de vos projets au kiosque d'Hydro-Québec à l'occasion du congrès annuel 2018 du Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ).

Faites vite! Le programme se termine le **31 décembre 2018**.